

Les violences dans les espaces publics touchent surtout les jeunes femmes des grandes villes

Amandine Lebugle* et l'équipe de l'enquête *Virage***

Les violences auxquelles les femmes sont confrontées dans la rue et les transports sont régulièrement dénoncées. L'enquête *Virage*, réalisée en 2015 par l'Institut national d'études démographiques, permet de mieux cerner ce que vivent les femmes et les hommes au sein des espaces publics : à quelles violences les personnes sont-elles exposées (verbales, physiques, sexuelles) ? Quelles sont les caractéristiques des personnes les plus touchées ?

Mesurer les violences dans les espaces publics

Quinze ans après l'enquête *Enveff* de 2000 (Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France), première enquête en France mesurant les violences de genre par espaces de vie [1], l'enquête *Virage*, *Violences et rapports de genre***, a recueilli des informations sur des faits ayant pu survenir au cours des 12 derniers mois. Cet article porte plus particulièrement sur les violences dans les espaces publics, qui ont été distinguées des faits survenus dans d'autres espaces par les caractéristiques de leurs auteurs : ce sont des personnes qui ne font pas partie de la famille, ne sont ni des proches, ni un conjoint, et ne sont pas liées à la personne enquêtée par le travail ou les études. Ce sont dans une large majorité des inconnus (78% des faits déclarés pour les hommes et 88% pour les femmes), puis des voisins peu connus (10% et 6% des faits à l'encontre des hommes et des femmes), ou d'autres personnes peu connues des enquêtés (par exemple des personnes qu'elles ou ils venaient juste de rencontrer, des professionnels dans l'exercice de leur fonction, etc.).

La plupart des faits renseignés relève d'atteintes verbales, physiques et sexuelles (tableau 1), déjà étudiées dans l'enquête *Enveff* de 2000. Les deux enquêtes sont toutefois différentes sur plusieurs points. D'abord, l'enquête *Enveff*

n'avait interrogé que des femmes. Ensuite, pour mieux évaluer le poids des violences physiques dans les espaces publics et connaître le rapport à la confrontation physique des enquêtés, une question portant sur la participation à des bagarres a été ajoutée dans l'enquête *Virage*. Pour tenir compte de l'évolution de la loi sur le harcèlement sexuel¹, qui prend en considération le chantage sexuel et les situations dégradantes et humiliantes, une question portant sur les sifflements et les interpellations sous prétexte de drague, et une autre sur les propositions sexuelles insistantes malgré le refus, ont également été ajoutées. Enfin, les enquêtés ont eu la possibilité d'attribuer à chacun des faits mentionnés un niveau de gravité ressentie.

Dans les espaces publics, les femmes sont les premières atteintes

Dans les espaces publics, hommes et femmes ne sont pas égaux et ne subissent pas les mêmes faits. Un quart des femmes interrogées dans l'enquête *Virage* déclare avoir subi au moins un des faits évoqués au cours

¹ Dans la loi, le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers.

* Institut national d'études démographiques

** voir encadré

Tableau 1. Proportion (%) de femmes et d'hommes ayant déclaré au moins une violence dans les espaces publics au cours des 12 derniers mois

Au cours des 12 derniers mois,	Femmes	Hommes
... avez-vous été sifflé·e, interpellé·e ou abordé·e sous un prétexte de drague ?	20	3
... avez-vous été insulté·e par exemple dans la rue, les transports ou les lieux publics ou près de chez vous ?	8	8
... avez-vous été suivi·e avec insistance, à pied ou par un véhicule ?	3	1
... vous a-t-on fait des propositions sexuelles insistantes malgré votre refus ?	1	1
... vous êtes-vous battu·e, avez-vous échangé des coups avec une ou plusieurs personnes lors d'une bagarre ?	0	3
... vous a-t-on giflé·e, secoué·e brutalement, frappé·e ou exercé d'autres brutalités physiques contre vous dans un espace public ?	1	2
... vous a-t-on menacé·e avec un objet ou une arme, a-t-on tenté de vous étrangler, de porter atteinte à votre vie ou de vous tuer ?	0	1
... avez-vous eu affaire à un exhibitionniste ou à un voyeur, dans un espace public ?	1	1
... quelqu'un a-t-il contre votre gré, touché vos seins ou vos fesses, vous a coincé·e pour vous embrasser, s'est frotté ou collé contre vous ? ⁽¹⁾	2	0
... vous a-t-on forcé·e à faire ou à subir des attouchements du sexe, a-t-on essayé ou est-on parvenu à avoir un rapport sexuel avec vous ?	<0,1	0
... quelqu'un vous a-t-il forcé·e à d'autres actes ou pratiques sexuels ?	<0,1	0
Au moins un des faits	25	14
Au moins un fait considéré comme grave	8	5

Source : Ined, enquête *Virage* 2015.

Champ : femmes et hommes âgés de 20 à 69 ans vivant en France métropolitaine, N = 27268

(1) : pour les hommes, la question se limitait à " s'est frotté ou collé contre vous "

de l'année écoulée (voir la liste des faits dans le tableau 1), et 7% plusieurs. Sur cent femmes, vingt mentionnent avoir été sifflées au moins une fois dans l'année, dont trois plusieurs fois. Viennent ensuite les insultes (8%), le fait d'avoir été suivies (3%), le pelotage accompagné parfois de baisers forcés (2%), puis les propositions sexuelles insistantes (1%), et l'exhibitionnisme ou le voyeurisme (1%). Les violences physiques sont déclarées par 1,3% des femmes. Lorsqu'une femme est victime de plusieurs faits, elle rapporte la plupart du temps qu'il s'agit d'auteurs différents : les cas de faits répétés perpétrés par un même auteur sont exceptionnels dans les espaces publics. Les femmes n'attribuent pas à tous les faits déclarés les mêmes niveaux de gravité. Ces derniers dépendent en grande partie des représentations collectives. Les sifflements et interpellations sous le prétexte de drague ont dans une large majorité (86%) été décrits comme sans gravité. Ces agissements paraissent largement tolérés. De même, la moitié des femmes insultées (55%) déclarent que cela n'est pas grave. Les faits déclarés comme graves relèvent le plus souvent des violences physiques et sexuelles. Au total, 8% des femmes déclarent avoir subi dans les 12 derniers mois au moins un fait grave dans les espaces publics et 17% un fait sans gravité.

En 2000, dans l'enquête *Enveff*, la proportion de femmes victimes d'atteintes dans ces espaces était de 19%. L'ajout des questions relevant du harcèlement sexuel peut expliquer la fréquence plus élevée de déclaration dans l'enquête *Virage*, bien qu'il soit possible que les enquêtées de l'*Enveff* confrontées à ces agissements les aient déclarés en insultes. On peut également supposer que les campagnes de sensibilisation menées depuis les années 2000 et la réprobation sociale dont ces actes font aujourd'hui

l'objet amènent les femmes à ne plus les tolérer et à les dénoncer, qu'elles les jugent graves ou non.

Les hommes, quant à eux, sont moins nombreux que les femmes à déclarer des faits au cours des 12 derniers mois : 14% en déclarent au moins un, 4% plusieurs (généralement perpétrés par des auteurs différents), et 5% disent avoir subi au moins un fait grave. L'insulte est pour eux le fait le plus fréquent (8%), et 3% des hommes de 20 à 69 ans la jugent grave. Les violences physiques sont également nombreuses : 2,3% d'entre eux déclarent avoir subi un fait de vio-

lence physique au cours des douze derniers mois, et même 4,1% si on inclut les bagarres. L'importance de ce type de violence est révélatrice des rôles de genre attribués aux hommes : ils seraient ainsi plus enclins à entrer dans la confrontation physique ou tenus d'y avoir recours. Confrontés à ces violences, ils les considèrent généralement graves. *A contrario*, les 3 % d'hommes qui rapportent avoir subi des sifflements et interpellations sous prétexte de drague ne les jugent pas graves.

Les agressions sexuelles sont les plus fréquentes dans les espaces publics. C'est là que 7,9 % des femmes et 2,2 % des hommes en ont subi une à un moment ou un autre de leur vie - le plus souvent du pelotage ou des attouchements du sexe. Les viols et tentatives de viols dans ces espaces concernent 0,9 % des femmes et 0,3 % des hommes âgés de 20 à 69 ans, ce qui est moins fréquent que dans la famille (où ces actes sont subis par 1,6 % des femmes et 0,3 % des hommes) ou le cadre conjugal (1,4 % des femmes et moins de 0,3 % des hommes) [2, 3].

Le caractère sexiste et sexuel des violences envers les femmes

Les différentes déclarations en termes de fréquence et de gravité reflètent une pluralité de situations de violence qu'il s'agit d'analyser. En tenant compte des déclarations des femmes et des hommes de chacun des faits et de sa gravité associée, cinq profils ont pu être dressés. Ils ne correspondent pas strictement aux catégories juridiques existantes actuelles (insulte, exhibitionnisme, harcèlement sexuel et agression sexuelle) puisqu'ils tiennent compte de l'accumulation des faits et de leur appréciation.

Le premier profil regroupe des personnes qui ont été

insultées, sans avoir subi d'autres types de faits. Le deuxième, intitulé drague importune², rassemble des personnes qui ont été interpellées sous le prétexte de drague (une ou plusieurs fois) sans que cela soit jugé grave et sans que ce soit cumulé à d'autres faits. Le troisième groupe est composé de personnes qui ont subi des faits de violence physique ou participé à des bagarres, souvent cumulés à des insultes et au fait d'être suivi. Le quatrième groupe est composé de personnes qui ont déclaré des faits variés touchant à la sexualité (à l'exclusion des attouchements du sexe, des viols ou des tentatives de viol). Les femmes ont été interpellées sous le prétexte de drague, eu affaire à un exhibitionniste ou un voyeur, été suivies, pelotées, embrassées de force, etc. Les hommes ont principalement eu affaire à un exhibitionniste ou eu des propositions sexuelles insistantes. Nous qualifions ces situations de harcèlement et atteintes sexuels, même si l'expression englobe ici l'exhibitionnisme et certaines formes d'agressions sexuelles qui sont juridiquement classés dans une autre catégorie. Enfin, le dernier groupe, intitulé violences sexuelles, rassemble des victimes d'attouchements du sexe, de viols et/ou tentatives de viol. Ces faits sont toujours cumulés à d'autres qui relèvent du harcèlement sexuel. Il y a donc une forte imbrication des faits considérés par certaines personnes comme anodins, tels que les sifflements, interpellations ou les propositions sexuelles insistantes, avec des faits plus graves, pénalement condamnables, comme avoir été peloté, embrassé de force ou encore avoir subi des attouchements du sexe, un viol ou une tentative de viol.

Les femmes sont particulièrement concernées par la drague importune, le harcèlement et les atteintes sexuels et les violences sexuelles. Ces faits touchent plus d'une femme sur cinq dans l'ensemble de la population (tableau 2). On estime ainsi à 3 millions en France le nombre de femmes âgées de 20 à 69 ans touchées par la drague

importune dans les espaces publics chaque année. Plus d'un million de femmes subissent des situations de harcèlement et d'atteintes sexuels. Les hommes sont, dans une très large majorité, auteurs de ces faits.

Les hommes, quant à eux, sont nettement moins souvent victimes de faits relevant de la drague importune, du harcèlement et des atteintes sexuels et des violences sexuelles (environ 850 000 par an). En revanche, 6% des hommes âgés de 20 à 69 ans ont été insultés sans avoir subi d'autres types de fait, et 4% ont subi des violences physiques cumulées ou non avec d'autres faits. Ces deux situations de violence concernent chaque année respectivement 1 million et 750 000 hommes. Les violences à l'encontre des hommes sont majoritairement perpétrées par d'autres hommes dans l'ensemble des situations à l'exception de la drague importune.

Femmes et hommes attribuent des gravités différentes aux situations de violences les plus graves. Ainsi, moins d'un tiers des hommes déclarant une situation de harcèlement et d'atteintes sexuels l'a jugée grave, contre 70% des femmes. De même, à peine la moitié des hommes ayant déclaré des violences physiques les juge graves, contre 78% des femmes. Ces divergences reflètent les rapports de pouvoir entre femmes et hommes, mais aussi un rapport différent à la violence [4].

Entre 20 et 25 ans, plus de la moitié des femmes et près d'un tiers des hommes sont concernés

Les violences dans les espaces publics ne touchent pas de la même manière l'ensemble de la population qui vit en France. Ce sont les plus jeunes qui y sont le plus souvent confrontés : 58% des femmes et 30% des hommes de 20 à 24 ans ont déclaré au moins un fait, et respectivement 21 % et 10% au moins un fait grave. Ces proportions diminuent régulièrement avec l'âge, mais concernent encore 8% des femmes et 7% des hommes âgés de 65 à 69 ans (figure).

À 20-24 ans, 40% des femmes rapportent avoir fait l'objet de drague importune et 14 % mentionnent des situations de harcèlement et d'atteintes sexuels. Ces deux pratiques constituent l'essentiel des situations de violence qu'elles rencontrent à ces âges. Bien que décroissante avec l'âge, leur importance demeure élevée tout au long de la vie. Elles constituent la majorité des faits subis au cours des douze derniers mois par les femmes jusqu'à l'âge de 60-64 ans. *A contrario*, le poids des insultes augmente avec l'âge des femmes.

À 20-24 ans, comme à 25-29 ans, plus de 10% des hommes ont déclaré avoir subi des violences physiques (figure). Les autres déclarations de violences (environ 20%) se répartissent à peu près à part égale entre les insultes et la drague importune et dans une moindre mesure le harcèlement et les atteintes sexuels. Au fil des âges, les insultes représentent une part de plus en plus importante par rapport aux autres situations de violence. À partir de

Tableau 2. Proportion (%) et effectifs de personnes selon la situation de violence subie dans les espaces publics dans les douze derniers mois, par sexe

Situations de violence	Femmes		Hommes	
	%	Effectifs	%	Effectifs
Insultes seulement	4	805 000	6	1 071 000
Drague importune seulement	15	2 969 000	2	442 000
Violences physiques	1	206 000	4	745 000
Harcèlement et atteintes sexuels	5	1 082 000	2	409 000
Violences sexuelles	0,1	15 500	<0,1	4 000
Total	25	5 077 500	14	2 671 000

Source : Ined, enquête *Virage* 2015.
 Champ : Femmes et hommes âgés de 20 à 69 ans vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

² La formulation de la question exclut les situations de drague lors desquelles les enquêtés étaient consentants. Il s'agit ici d'interpellations non consenties.

40 ans, elles en représentent plus de la moitié.

Les grandes villes : un espace sexiste et violent ?

Le lieu de résidence joue un rôle majeur dans les déclarations de violences. L'environnement des grandes villes est particulièrement propice aux violences de toutes sortes dans les espaces publics. C'est en Île-de-France qu'elles sont les plus fréquentes : 37% des femmes et 18% des hommes âgés de 20 à 69 ans ont déclaré avoir subi au moins un fait dans les douze derniers mois, et 15% et 7% au moins un fait grave. Ces proportions atteignent respectivement 68% et 34% chez les 20-24 ans vivant en Île-de-France. À l'opposé, les habitants des zones rurales, quel que soit leur âge, sont ceux qui en déclarent le moins (17% et 9%).

Les faits relevés par les enquêtés diffèrent également selon leur lieu de résidence. Plus l'agglomération est grande, plus nombreux sont les hommes déclarant avoir été insultés, et les femmes déclarant avoir subi de la drague importune et du harcèlement et des atteintes sexuels. Dans l'agglomération parisienne, une femme sur cinq (20%) a subi de la drague importune dans les douze derniers mois et une sur dix (10%) des situations relevant du harcèlement et des atteintes sexuels.

Les femmes, en particulier les plus jeunes vivant dans les grandes villes, sont fréquemment confrontées aux violences dans les espaces publics. Ces violences ont trait le plus souvent à leur sexualité et des faits apparemment

anodins, comme la drague importune, sont fortement corrélés à des faits plus graves de harcèlement ou de violence sexuels. Les mobilisations publiques ont contribué à une prise de conscience collective du caractère insupportable de ces actes, amenant les femmes à les déclarer et à les dénoncer plus souvent.

Encadré - L'enquête Violences et rapports de genre (*Virage*)

L'enquête *Virage*³ porte sur les violences interpersonnelles subies dans les douze derniers mois et au cours de la vie dans les différents espaces de vie (famille, études, travail, couple actuel ou passé, espaces publics). Elle a été réalisée en 2015 auprès d'un échantillon représentatif de 27 268 personnes (15 556 femmes et 11 712 hommes) âgées de 20 à 69 ans, vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

³ La liste des financeurs est disponible à <http://virage.site.ined.fr/fr/partenaires/les-financeurs/> et des contributrices et contributeurs de l'équipe *Virage*, à http://virage.site.ined.fr/fr/qui_sommes_nous/

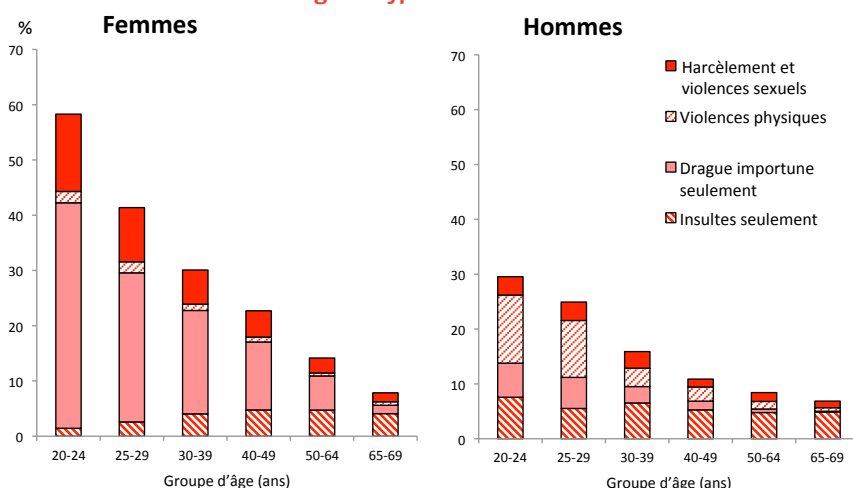
RÉFÉRENCES

- [1] Jaspard Maryse et l'équipe Enveff, 2003, *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*, Paris, La Documentation française, 370 p.
- [2] Hamel Christelle, Debauche Alice, Brown Elizabeth, Lebugle Amandine, Lejbowicz Tania, Mazuy Magali, Charruault Amélie, Cromer Sylvie, Dupuis Justine, 2016, "Viols et agressions sexuelles en France : premiers résultats de l'enquête *Virage*", *Population & Sociétés* n°538, 4 p.
- [3] Debauche Alice, Lebugle Amandine, Brown Elizabeth, Lejbowicz Tania, Mazuy Magali, Charruault Amélie, Dupuis Justine, Cromer Sylvie et Hamel Christelle, 2017, "Présentation de l'enquête *Virage* et premiers résultats sur les violences sexuelles," Ined, Document de Travail n°229, 65 p.
- [4] Lefaucheur Nadine, 2011, *Pouvoirs dans la Caraïbe : genre et violence interpersonnelles à la Martinique*, Paris, l'Harmattan, 252 p.

Mots-clés

Violences, harcèlement sexuel, femmes, enquête *Virage*, France

Figure. Proportion (%) de personnes ayant déclaré des violences par sexe, âge et type de violence



Sources : Ined, enquête *Virage* 2015.

Champ : Femmes et hommes âgés de 20 à 69 ans vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine

Résumé

Un quart des femmes interrogées dans l'enquête *Virage* ont déclaré avoir subi au moins une violence dans les espaces publics au cours des douze derniers mois. Sur cent femmes, vingt ont mentionné avoir été sifflées au moins une fois. Viennent ensuite les insultes (8%), le fait d'avoir été suivie (3%), le pelotage accompagné parfois de baisers forcés (2%), puis les propositions sexuelles insistantes (1%), et l'exhibitionnisme ou le voyeurisme (1%). Les agressions sexuelles sont les plus fréquentes dans les espaces publics. C'est là que 7,9% des femmes et 2,2% des hommes en ont subi une à un moment ou un autre de leur vie - le plus souvent du pelotage ou des attachements du sexe. Les viols et tentatives de viols dans ces espaces concernent 0,9% des femmes et 0,3% des hommes âgés de 20 à 69 ans.